

DERADICALISATION: CESURE démarre en février en prison

▶ 27 détenus viennent d'être sélectionnés pour participer à ce programme.

► Le 22 juin dernier, la *DH* vous dévoilait en exclusivité le contenu du nouveau plan de déradicalisation proposé par Rachid Madrane pour lutter enfin contre le phénomène derrière les barreaux. Ce qui n'a jamais vraiment fait jusqu'ici. Six mois après la présentation de ce projet dans nos pages, le ministre Madrane fait le point sur ce nouveau programme en réponse aux questions posées par la députée Marie-Dominique Simonet.

Première nouveauté : la date du lancement du programme Césure est désormais connue. Le plan va débiter dans trois prisons sélectionnées pour cette première phase pilote. Les établissements de Lantin, Marche et Andenne ont été choisis.

Deuxième avancée : 27 détenus connus pour être radicali-

sés ou condamnés pour des faits de terrorisme viennent d'être sélectionnés. "Six détenus de Lantin, quatorze d'Andenne et sept de Marche-en-Famenne. Sur ces vingt-sept détenus, il va à présent falloir retenir ceux qui acceptent de suivre ce programme qui ne peut être réalisé que sur base volontaire", nous précise Marie-Dominique Simonet.

LA DÉPUTÉE CDH s'impatiente de voir le projet enfin concrétisé. "Ils ont déjà formé le personnel. Reste à présent à lancer le programme. On ne peut pas laisser les gens comme des bêtes. La prison ne rend pas plus humain. On doit agir. C'est un vaste projet pilote européen de déradicalisation. Le programme donne déjà des résultats positifs en France et en Italie. Ce n'est évidemment pas adapté à tout le monde. Cela ne

pourra pas fonctionner sur des détenus dont les procès sont ultra-médiatisés", note Marie-Dominique Simonet, faisant ici référence à Mehdi Nemmouche.

En France et en Italie, ce programme a déjà montré ses preuves.

Le programme s'étend sur neuf mois. Il vise à travailler sur le désengagement des détenus. "L'outil, nommé Césure, est financé par l'Europe et l'université de Liège. Il consiste en une appro-

che psychologique et est basé sur le concept de la désistance", rappelle le ministre Rachid Madrane qui a su convaincre le niveau fédéral de le suivre dans ce projet pilote. "On est loin du business de la déradicalisation qu'on a pu constater à travers les idées que certains ont pu vendre dans la foulée des attentats de Paris et Bruxelles", nous confiait le ministre au moment de nous dévoiler son projet.

Nawal Bensalem